

**Vol. 2, No. 1**  
**Juin 2025**

**ISSN 2960-2858**  
**P-ISSN 3006-4414**

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

**P-ISSN 3006-4414**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

**SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)**



*Périodique : semestriel*

**Vol. 2, No. 1, 2025**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorier adjoint de la rédaction**

**YAO Koffi Léon**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureïma**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

## **COMITÉ DE LECTURE**

### **ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

### **ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

### **BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **COULIBALY Daouda Pondalla**

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DÉDÉ Jean-Charles**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

### **IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

### **KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KONÉ Yacouba**

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

### **KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

## **PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## **CITATION DES AUTEURS**

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

**DANS LE TEXTE** : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

#### **N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : <b>La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite</b> .....	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : <b>La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère</b> .....	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : <b>Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)</b> .....	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: <b>Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes</b> .....	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : <b>Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale</b> .....	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : <b>Les Luenou, origine, migration et formation : XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle</b> .....	94-115
Sonia-Estelle BOUA : <b>L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i></b> .....	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : <b>Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali</b> .....	129-140
Sylla ANZOUMANAN : <b>Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman</b> .....	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : <b>La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)</b> .....	160-178
Maïmouna BAMBA : <b>Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012</b> .....	179-190
Tiégbè TOURÉ : <b>Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI<sup>e</sup> siècle à 2022</b> .....	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : <b>Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?</b> .....	214-225
BABAROU : <b>La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)</b> .....	226-244
Solenko GNENDA: <b>La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?</b> .....	245-259
Dominique BAKOUAN : <b>Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960</b> .....	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : <b>Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro</b> .....	283-297

Makoura BAMBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : <b>Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)</b> .....	298-314
Michel Assoumou NSI : <b>L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation</b> .....	315-329
Djibril BALDE : <b>Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi</b> .....	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : <b>Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950</b> .....	346-358
Pénissonguita SORO: <b>Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)</b> .....	359-370
Roseline Gbocho N'DA : <b>Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire</b> .....	371-382
Boureima SANA : <b>Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté</b> .....	383-394
Youssouf DIARRASSOUBA : <b>Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga</b> .....	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : <b>L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)</b> .....	410-429
Kan Yannick YEBOUE : <b>Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire</b> .....	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, Moro Jean Martial AHORO : <b>L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)</b> ...	439-462
Wokado Mohamed SAKO : <b>Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)</b> .....	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : <b>La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo (Ouagadougou)</i> Burkina Faso</b> .....	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : <b>Théorie critique et rationalisation de la société</b> .....	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : <b>L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain</b> .....	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : <b>Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)</b> .....	529-542
Abou DAPPAH : <b>Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique</b> .....	543-561

<b>Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022</b> .....	<b>562-575</b>
<b>Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984</b> .....	<b>576-594</b>
<b>Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024</b> .....	<b>595-619</b>
<b>Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?</b> .....	<b>619-640</b>
<b>Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)</b> .....	<b>640-669</b>

# Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950

**Bi Youan Firmin IRIÉ**

Doctorant au Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké  
[youanfirmin@gmail.com](mailto:youanfirmin@gmail.com)

---

## Résumé

La marche de la Côte d'Ivoire vers l'indépendance, fut émaillée de beaucoup de roustes. De l'occupation à l'indépendance, que d'humiliations subies ! Après la deuxième guerre mondiale, la métropole française se résout à accorder aux territoires sous tutelle, une ouverture politique. Elle se résume en une liberté syndicale, associative et politique. Et ce à partir de 1945. Cinq années après, le bilan de cette relative liberté s'écrit en lettre de sang. C'est dans cette veine que Bouaflé, bourgade Gouro, s'inscrit dans le rang des villes martyrisées par l'administration coloniale le 07 janvier 1950. La présente étude vise à analyser les incidents de 1950 entre l'administration coloniale et les indigènes à Bouaflé. La collecte de données s'est effectuée à partir de recoupement d'information et l'exploitation des sources orales et imprimées. L'analyse de ces données s'est faite à partir de la méthode historique qui consiste à sélectionner les faits majeurs au détriment d'autres moins importants, de sorte à parvenir à des faits historiques fiables. Ainsi, il ressort de cette étude que Bouaflé à cause de sa position stratégique dans la production de produits agricoles a constitué une ville importante pour l'administration coloniale. Par ailleurs, les abus de pouvoir exercés par cette administration sur les indigènes a contribué à la naissance du sentiment de résistance.

**Mots clés :** Indépendance, métropole française, territoire sous tutelle, villes martyrisées, conquête coloniale

## Abstract

Ivory Coast's march towards independence was punctuated by many struggles. From occupation to independence, what humiliations were suffered ! After the second world war, the French metropolis resolved to grant the territories under trusteeship a political opening. This was summed up in trade union, association, and political freedom. And this began in 1945. Five years later, the results of this relative freedom were written in blood. It was in this vein that Bouaflé, a Gouro village, was among the towns martyred by the colonial administration on January 7, 1950. This study aims to analyze the incidents of 1950 between the colonial administration and the natives in Bouaflé. Data collection was carried out by cross-checking information and exploiting oral and printed sources. The analysis of this data was conducted using the historical method, which consists of selecting major events to the detriment of less important ones, in order to arrive at reliable historical facts. Thus, this study shows that Bouaflé, due to its strategic position in the production of agricultural products, was an important city for the colonial administration. Furthermore, the abuses of power exercised by this administration over the indigenous people contributed to the emergence of a sense of resistance.

**Keywords :** Independence, french metropolis, territory under trusteeship, martyrised cities, colonial conquest.

## Introduction

Le besoin de connaître la vérité sur les événements de Janvier 1950 à Bouaflé, continue d'être une préoccupation pour les chercheurs, en général, les historiens, en particulier et surtout les populations vivantes dans cette ville, notamment les Gouro, Baoulé, Malinké et Yowré. Le 07 janvier 1950, dans le but de dissoudre le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement Démocratique des Africains (PDCI-RDA), Laurent Péchoux<sup>1</sup> et ses auxiliaires locaux créent la chienlit. En effet, faisant observer scrupuleusement le mot d'ordre de boycott de la vente des produits agricoles (café et cacao) (J.Kobi,2007: 235), Zoro Bi Tra Jacques<sup>2</sup> fait croisement avec un acheteur du nom de Sékou Baradji<sup>3</sup>. Cette rencontre entraîne des incidents entre population locale et l'administration coloniale. Cela commence à Konéfla puis le lendemain à Bouaflé. La dispute, qui a été l'élément catalyseur de la répression colonialiste, parvient aux oreilles de Gauthereau Raymond<sup>4</sup>, le commandant de cercle de Bouaflé du 28 juin 1948 au 01 avril 1950, une ville pro-RDA. Ce dernier ne s'embarrasse pas de fioritures et garde Sékou Baradji au poste militaire de Bouaflé. Baradji qui est, par ailleurs, l'un des militants actifs du Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (PPCI) de la localité et acheteur de produits agricoles.

Pour protester contre cette arrestation, toutes les populations Gouro, Yowré, Baoulé et Malinké de la région s'insurgent face aux abus coloniaux. Le monde afflue de partout le lendemain 7 Janvier et cela est suffisant pour mettre le feu à la poudre colonialiste. Le monde rassemblé (800 à 1000 personnes) devant le poste militaire de Bouaflé, effraye le commandant Raymond Gauthereau. Devant ce parterre de foule noire, les Blancs voient noir. Ils font feu de leurs armes atteignant ainsi les premiers manifestants sur place. La ville s'embrase, la situation est davantage confuse avec une armée coloniale composée de tirailleurs noirs, de policiers et surtout d'Alaouites<sup>5</sup>. Huit à dix morts le même jour, deux le lendemain et trois après; tel est le décompte macabre. Pendant que Gauthereau et ses auxiliaires soignent leurs blessés, le Parti

---

<sup>1</sup>Né le 15 Octobre 1904 et mort en 2000, Laurent Péchoux prend les fonctions de secrétaire général de la Côte d'Ivoire le 30 Août 1948 avant d'en devenir gouverneur du 10 Novembre 1948 au 25 Avril 1952. Il est chargé par le gouverneur français de réprimer le RDA.

<sup>2</sup>Fils du couturier Tié Bi Zoro de Zralihouo dans le département de Zuénoula, il est né à Bouaflé, Zoro Bi Tra fut Instituteur de profession. L'un des fidèles compagnons de Félix Houphouët-Boigny à Bouaflé. Ce qui lui permet d'être le chef de section et vendeur de cartes de membre du PDCI-RDA dans cette circonscription. Après sa sortie de prison en 1951, il devient Inspecteur de l'enseignement primaire avant d'être nommé député de Zuénoula à partir de 1980.

<sup>3</sup>Acheteur de café-cacao dans la circonscription de Bouaflé et membre actif du PPCI.

<sup>4</sup>Commandant de cercle de Bouaflé du 28 Juin 1948 au 01 Avril 1950

<sup>5</sup>Soldats colons d'origine sénégalaise, nigérienne...

Démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement Démocratique Africain (PDCI-RDA) compte ses morts.

Alors, comment la ville de Bouaflé a pu devenir l'un des foyers de la lutte anticoloniale et de la répression qui en découla ? Pour répondre à cette question, nous avons opté pour une méthodologie basée sur la collecte de données, le recoupement des informations et l'exploitation des sources orales et imprimées. Pour l'analyse de toutes les données, nous avons eu recours à la méthode historique qui consiste à sélectionner les faits majeurs au détriment d'autres moins importants, de sorte à parvenir à des faits historiques fiables. L'objet de cette étude consiste à montrer les mobiles de cette incidence et à analyser ses conséquences. Pour mener à bien cette étude, trois centres d'intérêts en constituent la trame. La première présente Bouaflé dans son ensemble, la deuxième évoque les causes et le déroulement des événements et la troisième examine les conséquences qui en découlèrent.

## **1- Présentation de la ville de Bouaflé**

Bouaflé est une ville hautement stratégique politiquement et économiquement pour la métropole française. C'est pour cette raison qu'elle y a installé un poste militaire et une administration dirigée par un commandant de cercle. Depuis l'assassinat du Capitaine Louis Joseph Caveng<sup>6</sup> près de cette ville, elle est devenue un lieu à craindre pour les colons. Au-delà de ce fait, il y a aussi le déclenchement de la crise économique de 1929. La France, pour accentuer sa production de matières premières dans ses colonies, décide de faire de certaines villes de ces colonies des sites de peuplement. C'est ainsi que Bouaflé, ville du centre-ouest de la Côte d'Ivoire, voit la naissance des villages Mossi dans ses environs (J.Kobi, 2007 :221). Le fait que la ville est à cheval entre la savane et la forêt favorisa l'installation de ce peuple importé de la Haute Volta, l'actuel Burkina Faso dans cette zone du pays Gouro (S-P.Ekanza, 2006 :110).

### **1.1-Le cadre géographique de Bouaflé**

La ville de Bouaflé est située dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire entre la zone savanicole et celle de forêt. Elle est limitée au Nord par le département de Zuénoula, à l'Ouest par celui de Bonon et de Daloa, à l'Est par Bouaké et au Sud par le District autonome de Yamoussoukro. Bouaflé ou « Bouaflê » est une ville qui serait fondée par les Yowré, propriétaires terrien de ladite ville (Tra, 1985 :185). Avec l'arrivée des Gouro dans la zone au

---

<sup>6</sup>Assassiné le 12 Juin 1907 près de Danagoro, un village dans le Département de Bouaflé et dans la Sous-préfecture de Tibeita.

XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux peuples signent des traités<sup>7</sup> qui rendent les Gouro propriétaires de terre de Bouaflé. Alors dans leur logique d'occupation et d'exploitation de toute la colonie, le gouverneur Gabriel Louis Angoulvant envoie à Bouaflé le Capitaine Foussat pour sa pacification. Ce qui se matérialise par la construction d'un poste militaire entre 1906 et 1909 sur le site actuel de la Brigade de gendarmerie de Bouaflé.

## **1.2-La déclinaison du pays Gouro**

Le Gouro désigne une fraction du grand groupe Mandé-sud. La traduction littérale de ce nom renvoie à une appellation Malinké qui est de son origine « Gblo » (Douho bi Irié, entretien du 13 Décembre 2020). Ce nom connaît une déformation avec l'arrivée des colons qui sera désormais Gouro. Mais face à ces appellations étrangères, les Gouro eux-mêmes s'accordent pour dire que leur nom à l'origine est « Kwéni » (G.Angoulvant, 1916 :126). Ce sous-groupe Mandé est arrivé en Côte d'Ivoire vers le XI<sup>e</sup> siècle en provenance du Mali<sup>8</sup> actuel et a subi plusieurs déplacements internes avant de s'installer dans sa zone d'occupation actuelle (Douho bi Irié, entretien du 13 Décembre 2020).

Le peuple Gouro est composé de plus de quarante-cinq tribus réparties dans plusieurs localités du pays parmi lesquelles nous avons : Bouaflé ; Zuénoula ; Sinfra ; Oumé ; Bonon ; Vavoua ; Daloa, etc. Ceux de Bouaflé et surtout de Zuénoula sont reconnus pour leur résistance à la colonisation avec pour chef guerrier « Badjiéglôh » (G.Angoulvant, 1916 :133). Le 12 Juin 1907, la région fait son entrée dans l'anneau de la métropole avec l'assassinat du Capitaine Caveng. En 1911, après cinq ans d'occupation de la zone, des localités restent à soumettre. Ces zones refusent de payer l'impôt, de fournir des porteurs et d'exécuter les corvées. Alors le commandement militaire placé sous les ordres du Capitaine Foussat entreprend de vastes opérations de pacification qui se soldent par la capture et la mise à mort du farouche chef guerrier de Zuénoula (G.Angoulvant, 1916 :133). Le pays Gouro sera désormais placé sous une haute surveillance de la part des colons.

## **2- Les fondements et les caractéristiques de la brimade coloniale**

Les causes de la répression qui ont lieu dans la ville de Bouaflé sont multiples. De prime à bord, et avec du recul, il nous semble que les colons étaient en quête d'une occasion longtemps pour se venger des morts causés dans leur rang par les Gouro. Surtout tués dans l'œuf d'éventuelles insurrections de la part de ce peuple. Cependant, le PDCI-RDA va servir d'appât

---

<sup>7</sup> Un bœuf et des pagnes kamadjè (pagne traditionnel de grande valeur au pays gouro. Un morceau de ce pagne traditionnel vaut le prix d'un bœuf). Entretien du 21 Décembre 2020 avec Zeri bi Kouassi.

<sup>8</sup> Douho bi kouassi, Idem

et constituer la braise qui a mis le feu à la paille. Ce fut un évènement imprévisible et inattendu pour les militants du PDCI-RDA car tout est allé très vite.

## **2.1-Les causes de la répression coloniale**

Les causes sont de plusieurs ordres mais ici nous nous évertuons à élucider les causes économiques et politiques.

### **2.1.1- Les mobiles économiques**

À Bouaflé, la commercialisation du café et du cacao a plus souvent été facteur de tension entre producteurs locaux et acheteurs. Bouaflé est une zone productrice de ces produits agricoles et riche en main d'œuvre agricole à cause de la présence des Mossi. Cette ville a subi plusieurs injustices relatives aux prix de kilogramme des produits d'exportation. En effet, pendant la campagne de 1948-1949, des acheteurs ou traitants noirs (Dioula ou Malinké) et blancs (français et libano-syriens) achètent le café et le cacao à 35f. Ce qui se trouve en dessous du prix homologué qui a été fixé à 55f (M.Kangah, 2018 :6). Outre cela, l'administration coloniale aux ordres de Péchoux, refuse d'octroyer aux planteurs africains, la commission de 2 francs par kilogramme. Le motif avancé par les blancs est que « les planteurs africains ne consomment pas du pain » (M.Kangah, 2018 :7). C'est ainsi qu'à Bouaflé le prix du kilogramme de fèves est proposé à 35 f. Comme on le voit, « Le gros commerce refusait d'appliquer le coût qu'il avait lui-même établi » (Damas, 1952 :40).

Face à cette injustice, le Syndicat Agricole Africain (SAA) et le PDCI-RDA ne peuvent pas rester indifférents. Le parti demande aux planteurs de ne pas vendre leurs productions à vil prix c'est-à-dire en-dessous des 55f en donnant des slogans comme « on nous a trop volé, trop c'est trop cela doit prendre fin » (J.Kobi, 2007 :211). Mieux, le RDA propose de constituer des coopératives afin de vendre à un prix élevé (60 f) aux plus offrants. Cette mesure du PDCI-RDA a fait chuter la production ou le tonnage dans la Marahoué et aussi le chiffre d'affaire des acheteurs. Après les évènements du 6 février 1949 à Treichville, les militants RDA ont décidé de mener une grève des achats dans les commerces en vue d'amenuiser les pouvoirs financiers des Européens. C'est ainsi qu'en Janvier 1950, Félix Houphouët Boigny envoie des émissaires pour mettre embargo sur la vente des produits agricoles partout dans le pays (Laciné Sangaré, entretien du 14 Décembre 2020). Le respect de ce mot d'ordre de boycott sera dirigé dans la section de Bouaflé par le secrétaire générale du PDCI, Zoro bi Tra Jacques, son démarcheur et vendeurs des cartes SAA et RDA dans la zone. À ce titre, Zoro Bi connaissait tout le monde et tout le monde le connaissait étant lui-même natif de la ville. Cette grève consistait pour les

militants du RDA non seulement, à boycotter les produits occidentaux, mais aussi, veiller à ce qu'aucun sympathisant du RDA ou autres Africains ne fassent des achats de produits européens. C'est dans cette optique que Zoro Bi a commencé à sillonner dans les villages et campements de Bouaflé pour sensibiliser les planteurs. Cette façon de procéder déplaît aux colons et à certains traiteurs noirs tel que Sekou Baradji qui est un membre du Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (PPCI).

Il faut noter que pendant ces tournées d'achat, Sékou ne payait pas les produits aux mêmes prix dans les mains des planteurs. Les planteurs progressistes avaient leur prix à part qui était de 35f par kg et les non progressistes recevaient 15f (M.Kangah, 2018 :6). Arrivée à Bouaflé, il fait une remarque qui est le refus des planteurs de lui vendre leurs produits agricoles. Très tôt lui et les colons attribuent cela à Zoro Bi Tra qui était déjà mal perçu par les colons dans la zone (Zaha bi Zorogone, entretien du 11 Décembre 2020).

### **2.1.2. Les causes politiques**

Si les mobiles économiques ont constitué de facteurs incitateurs de part et d'autre, les considérations politiques ont contribué à écrire l'histoire de Bouaflé. L'atmosphère déjà tendue monte encore d'un cran à cause des agissements de l'administrateur Raymond Gauthereau. Membre du Rassemblement du Peuple Français (RPF), il mène une campagne anticommuniste donc anti-RDA à Bouaflé et ses contrées (J-N.Loucou, 2007 :35). Le fait politique qui a envenimé la situation et créé la psychose est l'apparementement du RDA au Parti Communiste Français (PCF) et l'ancrage du mouvement panafricain dans le pays. Laurent Péchoux, en arrivant en Côte d'Ivoire avait déjà son plan d'attaque. En effet, en dépit de l'assurance de ses débuts en autorisant la tenue du deuxième congrès du RDA n'est qu'un camouflage en vue d'attirer à son piège, son ennemi. Après ce deuxième congrès, il se rend compte que la Côte d'Ivoire est le catalyseur des mouvements anticolonialistes en Afrique francophone. Il décide de soutenir des partis anti-RDA (PPCI, SFIO, RPF) (M.Kangah, 2009: 216). Malheureusement, ces vieux partis ne parviennent pas à inquiéter le RDA. Alors, il suscite des démissions au sein du RDA et finance la création de nouveaux partis en prenant soin de diviser le pays en quatre zones géographiques. Le Bloc Démocratique Eburnéen (BDE) d'Etienne Djaument (1948) occupe le sud-ouest, l'EDICI de Vamé Doumouya (1949) le nord et le centre, le PPCI de Kacou Aoulou (1946) le sud-est, la SFIO de Dignan Bailly (1936) l'ouest (M.Kangah, 2009 :234). À ce niveau encore, Péchoux constate son échec vu l'incapacité notoire dans laquelle se retrouvent ses satellites. Il ne lui reste qu'une seule carte, celle de la croisade directe contre le RDA. Le prétexte trouvé est l'apparementement du RDA au PCF. En effet, en 1949, la situation n'est pas

favorable au PCF en France. Les communistes quittent le tripartisme qui dirige la France après la démission du général deGaulle en janvier 1946. En France, ils sont combattus pour leur rattachement aux idéaux soviétiques (H.Diabaté, 1975 :67).

Dans les colonies, on redoute la contagion. Alors, il faut bouter loin dehors le communisme et le mettre hors d'état de nuire. Depuis Abidjan, la haute direction du RDA subit le courroux de Pécoux. Le 6 février 1949, Abidjan, plus particulièrement Treichville connaît des heures sombres. Les membres influents du parti sont arrêtés et jetés en prison. Après, suivent Séguéla, Dimbokro, Pallaka, N'guinou. Le 7 Janvier 1950 c'est au tour de Bouaflé de tomber dans le traquenard colonialiste.

## **2.2- Le déroulé des évènements**

L'atmosphère générale n'est guère bonne dans la colonie de Côte d'Ivoire. Elle l'est encore moins à Bouaflé, l'un des bastions du PDCI-RDA. Le message de Félix Houphouët-Boigny incitant au boycott de la vente des produits agricoles suffit aux colons à redoubler de vigilance quant à leur rôle de surveillance des responsables du RDA dans toutes les localités du pays.

### **2.2.1- Le début des hostilités à Konéfla**

Le 6 janvier 1950, Zoro Bi Tra Jacques, responsable de la sous-section du PDCI-RDA de Bouaflé, sillonne les villages et campements en vue de veiller au bon déroulement du mot d'ordre de la grève des ventes de produits agricoles. Ce jour-là, vers 17h, tout tourne mal à Konéfla. Car, Zoro Bi Tra, dans sa ronde de mobilisation et de sensibilisation, est empêché par Sekou Baradji. Pendant que Zoro Bi était en réunion avec les villageois, un partisan (Laciné Sangaré, entretien du 14 Décembre 2020) de Sekou Baradji envoie des messagers à Sinfra à vélo pour informer ce dernier de la présence de Zoro Bi à Konéfla. Alors Zoro Bi ayant déjà commencer par donner les biens fondés du mot d'ordre, presque tous les villageois étaient révoltés dans leur cœur contre les acheteurs frauduleux. C'est alors que Sekou Baradji arrivent dans le village avec sa Peugeot 504 (Zéri bi Kouassi, entretien du 21 Décembre 2020).

Dès que la population à aperçue son véhicule à l'entrée du village, le tam-tam parle qui sert à mobiliser en cas d'urgence fut tapé et les hommes sortaient avec des armes de guerre (marchette, gourdin, flèche, ache, fusils de chasse...) (Zéri bi Kouassi, entretien du 21 Décembre 2020). Une altercation éclate aussi tôt entre les populations venues nombreuses et Sekou Baradji. Face à la menace de mort que voyait Sekou venir, alors il se servit de son arme revolver en tirant en l'air ce qui lui permit de disperser la foule armée qui s'approchait de lui avant de

monter dans sa voiture. Mais cela ne va pas empêcher cette foule à découper les quatre (4) pneus de sa voiture avec des marchettes. Il sera obligé de rouler sur les jantes des pneus de Konéfla jusqu'à Bouaflé où il trouve refuge au poste militaire qui est l'actuel Brigade de Gendarmerie de Bouaflé. La nouvelle accoure très vite toute la ville et les villages environnants signalant la présence de Sekou Baradji chez le commandant Gautherau au poste militaire<sup>9</sup>. Ce qui donne lieu à un soulèvement populaire le lendemain 7 Janvier 1950.

### **2.2.2- Le soulèvement populaire**

Comme une traînée de poudre emmenée par un typhon, la nouvelle de la présence de Sékou Baradji à Bouaflé est sue de toute la ville et même dans les localités environnantes et lointaines. En tout cas, tout le pays Gouro est en alerte maximum. En cette journée, la foule afflue de tous les confins du grand cercle de la Marahoué (F.Irié, 2021 :97). Au sein même de la ville, les quartiers comme Dioulabougou, Agbanou, Koko, Dehita, Koblata et Lopoifla sont en effervescence et connaissent une ambiance orgasmique. À ceux-ci s'ajoutent les villages de Djezanoufla et Konéfla. Ceux qui ont poursuivi Sekou Baradji depuis Konefla sont arrivés à Bouaflé la nuit et ont alertés toutes leurs connaissances en disant que Sekou est actuellement au poste militaire. Ainsi, ils seront nombreux à passer la nuit à la belle étoile devant le poste militaire. Très tôt le matin du 7 janvier, la ville de Bouaflé est pleine à craquer car les hommes et les femmes affluent de partout. On estime « entre 800 et 1000, le nombre de manifestants » (Zaha bi Zorogone, entretien du 11 Décembre 2020) venus pour demander qu'on leur remette Sekou Baradji. Ils brûlent tous les magasins de ce dernier qui se trouvait au quartier commerce dans un premier temps avant de se diriger vers le poste militaire armés de fusils de chasse, gourdins, javelots, flèches (Zaha bi Zorogone, entretien du 11 Décembre 2020). Les femmes tentent de distraire et de tromper la vigilance des forces de l'ordre en entonnant des chants Gouro, Malinké et Baoulé. L'astuce passe mal et ils sont tous repoussés violemment jusqu'au quartier commerce. Malgré cela, les hommes entonnent à leur tour des cris guerriers et avancent comme un seul homme vers les soldats. Devant les cris guerriers et la détermination de la population, les colons prennent les premiers l'initiative d'attaquer. Ainsi, ils écrivent en lettre de sang, l'histoire de la petite ville de Bouaflé.

### **2.2.3- La réaction coloniale face à une population de terminée**

Sûr de leur dispositif pris la veille, Gautherau ordonnait à ses hommes en armes d'ouvrir le feu sur les populations qui sont venues en majorité les mains nues et essaimées du commerce

et dans les entourages du camp. Ainsi, les fantassins et légionnaires syriens passent à l'action. Lancés comme des chiens de chasse, ils passent à l'assaut des populations noires. « Les premiers coups de fusil se font entendre au environ de 12heures. Ils provenaient de devant le poste militaire » (Douho bi Irié, entretien du 14 Décembre 2020). Ils sont tirés à bout portant sur la foule amassée devant le camp et le quartier commerce. Les populations essaient dans la débandade de riposter en rebroussant chemin. Pendant ce temps, les canons continuent de tonner dans leurs dos. C'est dans ce mélange qu'une femme<sup>10</sup> armée de pilon assomme un soldat colon par la tête. Malgré cela, la foule mobilisée ne peut rien devant le déséquilibre des forces et des armes. Des militaires de métier et de rang, rompus à la guerre et avec des armes d'assaut sophistiquées de surcroît, se dressent face aux indigènes sans armes véritables. Comme on le voit, il y'a un déséquilibre entre les forces en présence. Même les rares hommes venus avec des armes traditionnelles et fusils de chasse, n'ont pu en faire usage. À ce propos, le gouverneur, en homme averti, déclare : « Le gouvernement de la colonie reçoit 5 milliards de francs et un premier lot de 200 à300 pistolets mitrailleurs destinés à armer les administrateurs et les fonctionnaires européens » (H.Diabate, 1987 :29). De cette riposte disproportionnée, les conséquences ne peuvent qu'être dramatiques pour les Ivoiriens.

### **3.-Les corolaires de la répression coloniale sur la ville de Bouaflé**

La riposte des colons devant le soulèvement populaire à Bouaflé est une tragédie considérée comme une vengeance. Selon les témoins oculaires, de mémoire d'homme, il n'ya jamais eu un tel carnage dans cette zone depuis l'assassinat de « Badjiéglô » à Zuenoula.

#### **3.1- L'horreur**

L'administration coloniale a fait une démonstration de force et n'a fait que d'une bouchée les populations indigènes de Bouaflé. Tout a l'air d'une opération de maintien d'ordre. Et cette maxime de René Arthaud, parlant de l'imposition de la paix vaut son pesant d'or : « Ici il faut 10.000 morts pour apaiser la situation. » (G.Angoulvant, 1916 :213). Sur toute l'étendue du territoire de la ville, Bouaflé compte ses morts.

##### **3.1.1- Les victimes**

Le décompte macabre après les émeutes ne laisse personne indifférent et fait bien de dire que c'est une vengeance de la part des français. Bouaflé, ville Gouro où une simple blessure entraîne des sanctions et exige sanctification et purification, est le témoin oculaire d'un carnage

---

<sup>10</sup> Kohi Lou Siami, femme guerrière de Koblata village. Elle a participé activement à plusieurs manifestations anticoloniales. Mais elle n'a pas été embastillée comme le fut le cas des hommes.

ayant occasionné beaucoup de perte en vie humaine. On parle d'une terre gorgée de sang. Les rapports révèlent dix corps sans vie sur place. Mais le bilan s'alourdit rapidement car d'autres manifestants ont rendu l'âme en prison des suites de coups et blessures subis. Ces victimes, sur place, n'ont pu bénéficier de sépultures dignes car voulant s'en débarrasser, Gautherau et ses hommes ont vite fait de les jeter dans une fosse commune. Car pour eux en remettant les corps aux parents, cela pourrait provoquer d'autres situations gaves. Le chef du quartier Dehita, fils d'un embastillé mort en détention à Grand-Bassam témoigne ainsi : « Ils ont creusé un gros trou pour jeter de dans les 8 ou 10 corps sans vie » (Zaha bi Zorogone, entretien du 11 Décembre 2020) Nous dressons ici un tableau récapitulatif de quelques morts dont nous avons eu les informations et ainsi que les causes de leur décès.

**Tableau 1 : les victimes et les causes de décès**

Ordre	VICTIMES	CAUSES DU DÉCÈS
1	Kouassi Bi N'guessan Alain	Plaie due à une sortie de projectile
2	Irié Bi Djè	Large plaie causée par un projectile
3	Koné Oumar	Plaie circulaire due à un projectile
4	Konan Kan Jules	Plaie causée par un projectile
5	Tokalo Bi Djè Roger	Large plaie à bord déchiquetée causée par un projectile
6	Koffi Amino Léontine	Plaie circulaire causée par un projectile
7	Kouassi Niamien	Plaie circulaire causée par une à feu
8	Goulizan Bi Semi	Plaie causée par une arme à feu

Source : Monument des martyrs de Bouaflé et Rapport Damas de février 1950

Ils sont tous tués par projectiles et armes à feu et la responsabilité incombe aux colons. Ce pendant qu'en est-il des embastillés ?

### 3.1.2- Les embastillés

Le front social et politique fut pénible pour les habitants de la Côte d'Ivoire entre 1949 et 1951. Et ce n'est pas les populations de Bouaflé qui diront le contraire, mieux, elles peuvent en rendre un témoignage. Les vivants continuent d'en payer aux prix de leur sang et sueur. Ceux qui écopent d'une amende, s'en tirent à bon compte, peut-on en ironiser. On dénombre vingt blessés et plus de quinze emprisonnés. La ville de Bouaflé et les villages environnants connaissent chacun des prisonniers. Zoro Bi Tra Jacques est emprisonné à Grand-Bassam. À Dehita et Lopoifla, Gota Bi Gouli chef de Tribu de Bouaflé et son fils Gouli Bi Douho ne font plus partie des forces vives car tous deux sont jetés en prison à Grand-Bassam où ils meurent quelques temps après.

Au-delà de ces embastillés, il faut compter avec la psychose subie par les populations notamment les femmes et les enfants. En effet, pendant toute l'année 1950, les forces de l'ordre, aux ordres des colons, débarquent dans les villages et procèdent à des perquisitions de domiciles et des arrestations humiliantes. Sachant que les indigènes et surtout les Gouro ont une peur bleue de la prison, on peut imaginer aisément la douleur des uns et des autres. Dans le village de Konéfla, le chef du village, Kouamé Bi Zéri a été obligé de manger et avaler sa carte de

membre du RDA devant tout le village. Les causes des blessures tout comme celles des morts, sont toutes les mêmes. Dans ce tableau, nous consignons un échantillon de 7 personnes mortes en prison pour ne pas alourdir notre texte.

**Tableau 2 : Les prisonniers du 7 janvier 1950 à Bouaflé**

N°	Nom et Prénoms	Localité d'origine	Lieu de détention
1	Gota Bi Gouli	Dehita	Grand-Bassam
2	Gouli Bi Douho	Dehita	Prison d'Assabout
3	Yah Bi Gooré	Konefla	Grand-Bassam
4	Gole Bi Gouli	Koblata	Grand-Bassam
5	Ouattara Zie	Koko	Grand-Bassam
6	Koffi Konan Aimé	Agbanou	Grand-Bassam
7	Sehi Bi Gohi	Lopoifla	Grand-Bassam

Source : Rapport Damas février 1950

Les peines varient entre 3 et 10 ans d'emprisonnement ferme. Ce qui entraîne le décès de plusieurs en prison.

### 3.2- Les conséquences politiques et économiques

La politique étant l'étincelle qui a mis le feu à la poudrière coloniale, il est évident que Bouaflé en pâtit.

#### 3.2.1- Au niveau politique

Dans la Marahoué, les rivalités politiques ont été à la base des émeutes et sa cohorte de morts, blessés et embastillés. Sur le plan politique, le PPCI et l'EDICI forment le Parti de l'Union Française en Côte d'Ivoire (PUFCI) et connaissent une ferveur avec sans surprise, le soutien de l'administration coloniale. Ce nouveau parti enregistre de nouveaux adhérents. Ce qui lui a permis d'avoir pour la première fois un score élevé lors des élections législatives du 17 juin 1951 à Bouaflé. Le PDCI-RDA, avec le coup dur qu'il vient de subir, connaît un léger arrêt car la ville et ses localités étaient jusque-là son bastion. Les militants sont attiédés par les événements qui viennent de se dérouler sous leurs yeux. Les populations quoique profondément RDA, s'engagent moins. Les adhésions stagnent et même décroissent, en témoigne la "perte" des élections législatives du 17 juin 1951. Malgré cette situation, le PDCI est toujours resté à son poste à Bouaflé. En effet, même si Félix Houphouët Boigny est réélu, Ouezzin Coulibaly dit le lion du RDA perd son poste de parlementaire au palais Bourbon au profit de Sékou Sanogo. À cette époque, il ne faisait pas bon d'être RDA et cela suscita des démissions au sein du parti et des adhésions aux partis administratifs, car l'acquisition de la carte SFIO, PPCI, EDICI ou BDE vous permet de garder votre fusil, votre plantation.»

Le vaillant chef de canton Ayahou, Koffi Jules, militant engagé RDA, est devenu progressiste (Douho bi Irié, entretien du 13 Décembre 2020). Dans le Gola, le chef du canton

Zokou Bi Tibe, autrefois RDA, démissionne et adhère au PPCI. Il devient un zélé indicateur à la solde de l'administration. Les cas sont légion et le RDA en pâtit. Tel un roseau, le PDCI-RDA plie mais ne rompt pas même si la région connaît une régression économique

### **3.2.2- Le ralentissement économique**

Bouaflé, l'une des premières boucles du café-cacao est connue pour ses activités économiques. C'est une ville où la nourriture ne manque guère car elle vient de toutes les contrées Gouro. Ce conflit a secoué la bonne marche de l'activité économique. Le témoignage de Félix Houphouët-Boigny en dit long : « Au bout de six jours, il y a eu une baisse de recettes au niveau de toutes les sociétés installées chez nous » (J.Kobi, 2007 :321). Jean-Noël Loucou est plus précis sur la question : « la grève des achats organisée du 15 décembre 1949 au 15 janvier 1950 entraîne la chute du chiffre d'affaires des commerces à 10% de leur recette habituelle (J-N.Loucou, 2007 :213). Les persécutions qui rappellent le travail forcé amènent les populations à fuir les villages et campements pour se réfugier en brousse en délaissant les plantations de café et cacao. Le retrait des fusils de traite qui sont un outil de lutte contre les singes et autres maraudeurs qui détruisent les cabosses, entraîne la chute de la production cacaoyère dans la Marahoué. Félix Houphouët-Boigny n'a jamais laissé mourir en prison ses militants. Il suscite le passage de la commission parlementaire française sur les bords de la lagune Ebrié dont le résultat est connu sous le nom rapport Damas. L'une des conséquences directes est l'amnistie générale mais aussi celle de 1952 qui libère tous les prisonniers politiques. Dans la même année, le PDCI-RDA s'inscrit dans la dynamique de victoire en remportant les élections municipales. Il rafle plus tard les élections législatives de juin 1956 au dépend du PUFICI.

### **Conclusion**

À partir de 1949, toute la Côte d'Ivoire subit les coups de boutoir de Péchoux. Le 07 janvier 1950, Bouaflé en fait directement les frais. Le pays Gouro est frappé de plein fouet par les colons. C'est une ville martyrisée qui compte une dizaine de morts, six blessés graves et quinze emprisonnés. La ville perd même un peu de sa superbe sociale et économique. La côte du PDCI-RDA chute mais flexible comme un roseau, elle ne rompt pas. Félix Houphouët-Boigny, tel un phénix qui renaît de ses cendres, fait redécoller son parti politique par le désappareillement d'avec le PCF. Cette phase de jeu politique, emmène le Président et son parti sur une nouvelle aire de jeu et ouvre une nouvelle ère politique, celle de la collaboration avec l'autorité coloniale. Bouaflé panse ses plaies et tente de renaître après les événements de janvier 1950. La politique

de la collaboration dictée par Félix Houphouët-Boigny a mis fin aux hostilités et désormais, la ville pense à son développement.

## Références bibliographiques

### 1-Sources orales

N° d'ordre	Nom et prénoms	Dates de naissance	Fonctions	Objet de l'entretien, date et lieu
1	Douho Bi Irié	Né en 1945 à Bouaflé	Chef du quartier Dehita	La contribution des quartiers de Bouaflé à la crise. Entretien du 13/12/2020 à Dehita (Bouaflé)
2	Laciné Sangaré	Né le 10 Mars 1938 à Sinfra	Militaire à la retraite	Sur les actions de Sekou Baradji dans la région. Entretien accordé le 14/12/2020 à Sinfra.
3	Zeri Bi Kouassi	Né en 1945 à Konefla	Chef du village de Konefla	Le point de départ des hostilités. Entretien accordé le 21/12/2020 à Konéfla
4	Zaha Bi Zorogone Alain	Né en 1932 à Konefla	Ex-Député de Bouaflé de 1980 à 1990	La réaction du PDCI-RDA face à cette répression. Entretien réalisé le 11/12/2020 à Abidjan (Cocody).

### 2- Bibliographie

ANGOULVANT Gabriel, 1916, *La pacification de la Côte d'Ivoire : méthodes et résultats*, Paris, Larose, 396p.

BAMBA Mamadou, 2018, « Instabilité politique en Côte d'Ivoire de 1993 à 2011 », 16p.

DIABATE Henriette, 1975, *La marche des femmes sur Grand Bassam*, Abidjan, NEA, 75 p.

EKANZA Simon-Pierre, 2006, *Côte d'Ivoire, terre de convergence (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, Abidjan, Cerap, 119 p.

IRIE Bi Youan Firmin, 2021, *La violence politique en Côte d'Ivoire de 1990 à 2011*, Mémoire de Master, Université Alassane Ouattara de Bouaké, 151p.

KANGAH Kouakou Marcelin, 2018, « Dimbokro et la répression colonialiste de janvier 1950 ». Rev. Hist. archéol.afr, GODO GODO, N°31-2018. 12p.

KANGAH Kouakou Marcelin, 2009, *Le tableau des partis politiques de Côte d'Ivoire : 1946-1990*. Thèse de Doctorat d'Histoire contemporaine, Université de Cocody, Abidjan, 567p.

KOBI Abo Joseph, 2007, *Le syndicat agricole africain de Côte d'Ivoire (SAACI) et les mouvements migratoires (1944-1960)*. Thèse unique de doctorat, Université de Cocody, 400p.

LOUCOU Jean-Noël, 2007, *Les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan, Cerap, 149 p.

TRA Lou Irié, 1985, *Le PDCI-RDA en pays Gouro de 1946 à 1957*, Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université d'Abidjan, 220p.